



4èmes Journées Nationales de France urbaine

9 et 10 septembre 2021

Cité Internationale des Congrès de Nantes

Dossier de presse



SOMMAIRE

Le mot d'accueil de Johanna Rolland.....	4
Le communiqué de presse.....	6
Le programme.....	8
Les ateliers.....	9
Les visites professionnelles.....	33
La plénière.....	44
Paris 2024 : France urbaine et le comité d'organisation des JO deviennent partenaires.....	49
Les contacts utiles et informations pratiques.....	51
France urbaine, une association au service de l'Alliance des territoires.....	54

LE MOT D'ACCUEIL DE JOHANNA ROLLAND

Après une année 2020 où notre résilience a été mise à l'épreuve, c'est avec un immense plaisir que je vous accueille à Nantes, pour cette quatrième édition des Journées Nationales de France urbaine. Comme maire de Nantes et présidente de Nantes Métropole, je suis ravie de vous accueillir et d'avoir l'occasion de vous faire découvrir les richesses du territoire nantais. Comme présidente de France urbaine, je me réjouis que nous ayons l'opportunité de nous réunir pour échanger autour de sujets qui, en tant que territoires urbains, nous préoccupent, nous mobilisent, nous motivent et nous inspirent. La crise sanitaire n'a pas épargné les territoires urbains, qui, comptant près de la moitié de la population française, ont été particulièrement impactés et mobilisés pour faire face à la Covid-19. Face à l'épidémie, les élus et élus urbains ont pris dès le début leurs responsabilités, parfois de façon très anticipée, coordonnant leurs actions et formulant, au sein de France urbaine, des propositions concrètes pour lutter contre l'épidémie. Les collectivités territoriales, leurs élus et leurs agents ont été et sont toujours en première ligne, aux côtés de l'Etat et des personnels de santé, pour protéger les Français, appliquer les mesures d'urgence, endiguer l'épidémie, communiquer sur la situation et assurer la continuité des services publics de proximité, essentiels pour nos concitoyennes et concitoyens. En parallèle, nous avons soutenu le système alimentaire sur les territoires, mis en place de nombreuses aides financières et solidaires, pour venir en aide aux personnes les plus fragiles, âgées et isolées, mais aussi pour soutenir des secteurs d'activité en grande difficulté, tels que les TPE PME, artisans, commerçants, clubs, institutions et associations sportives et culturelles.

Même en période de crise et dans l'incertitude qu'elle engendre, France urbaine a continué et a même renforcé son rôle de dialogue entre les élus urbains, l'Etat, le gouvernement et le Parlement. Prônant chaque jour le dialogue et la responsabilité, étant force de proposition, France urbaine a travaillé, concerté, proposé en toute humilité pour protéger au mieux les Françaises et les Français, rendre compte de la réalité du terrain au Gouvernement et informer les élus. En tant que présidente et dans un esprit certes constructif mais exigeant, j'ai demandé au Premier ministre, tout au long de ces derniers mois, de la concertation, de la clarté et de la visibilité dans la prise de décision et leur application. En période de crise, il faut assumer et assurer collectivement.

Plus largement, notre pays traverse actuellement l'une des périodes les plus incertaines de son histoire contemporaine, mêlant crise sanitaire, économique, sociale, environnementale et sécuritaire. En tant qu'élus de la République, notre rôle est important pour protéger, rassurer les Français, proposer des solutions concrètes.

Cet engagement nécessite autant de moyens que de visibilité et de confiance de la part de l'Etat. La crise a prouvé le rôle stratégique et opérationnel des collectivités locales dans le quotidien des Français, alliant expertise, efficacité et proximité, même en situation d'urgence. Elle a ainsi prouvé la nécessité de faire confiance aux territoires et à leurs élus locaux.

Et sans confiance, pas de relance possible. Les métropoles, grandes agglomérations et grandes villes, dans une équité évidente, doivent être autour de la table. Territoires d'avenir et d'innovation, les territoires urbains ont des spécificités particulières qui doivent être prises en compte. Représentant plus de 60 % de l'investissement public et près d'un Français sur deux, qui peut imaginer la relance du pays sans les grands territoires urbains, au risque que celle-ci passe à côté de son objectif ?

Nous, Maires de grandes villes, présidentes et présidents de métropoles et de grandes agglomérations avons des projets prêts à être lancés, créant ainsi de l'activité et de l'emploi et prêts à faire face à la crise sociale qui va toucher durement notre pays et nos concitoyens les plus précaires et les plus fragiles. Solidaires, unis, responsables, nous sommes des acteurs de la relance économique, nous sommes des acteurs de l'innovation, nous sommes des acteurs de la lutte contre les inégalités et la pauvreté, nous sommes des acteurs de la transition écologique.

Les deux jours que nous allons passer ensemble seront l'occasion d'échanger autour des thématiques choisies pour les tables rondes et les ateliers auxquels vous allez assister. J'espère que vous apprécierez l'hospitalité nantaise et que nos échanges seront toujours aussi riches et féconds. Les équipes de France urbaine et de Nantes Métropole fédèrent avec entrain et dynamisme leurs efforts pour faire de ce grand rendez-vous un événement marquant dans la vie de notre association !



Johanna Rolland

Présidente de France urbaine
Maire de Nantes
Présidente de Nantes Métropole

© Crédit photo : Martial Ruaud/ Ville de Nantes

LE COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nantes, le 9 septembre 2021

4^e édition des Journées Nationales de France urbaine : les élus urbains entendent reposer les bases de la coopération État-collectivités

La 4^e édition des Journées Nationales de France urbaine se tient les 9 et 10 septembre 2021 à la Cité Internationale des Congrès de Nantes, à l'invitation de Johanna Rolland, présidente de France urbaine, Maire de Nantes et présidente de Nantes Métropole, et en présence du Premier ministre Jean Castex. Près de 800 personnes sont attendues pour ces deux journées d'échanges et de visites terrain, autour des très nombreux enjeux (logement, transition écologique, sécurité, tranquillité publique, culture, mobilités, économie, santé, solidarités...) qui sont au cœur des préoccupations des 30 millions de Français que les territoires urbains représentent.

Après Arras en 2017, Dijon en 2018 et Toulouse en 2019, cette édition nantaise sera l'occasion pour les élus des grandes villes, agglomérations et métropoles, fonctionnaires territoriaux et experts de se retrouver et d'échanger autour des enjeux qui les mobilisent, les motivent et les inspirent. Le moment aussi de porter leurs propositions et attentes en direction du gouvernement et du Parlement.

Face à l'épidémie, les élus urbains ont pris dès le début leurs responsabilités, coordonnant leurs actions et formulant des propositions concrètes pour lutter contre l'épidémie, protéger les Français, soutenir les TPE-PME, artisans, commerçants, clubs, institutions et associations sportives et culturelles. Dans un esprit constructif mais exigeant, France urbaine, par la voix de ses élus, a demandé tout au long de ces derniers mois, de la concertation, de la clarté et de la visibilité dans la prise de décision et leur application.

Cette édition des Journées Nationales se déroule dans un contexte particulier, mêlant crise sanitaire, économique, sociale et environnementale. Association transpartisane d'élus locaux, France urbaine joue plus que jamais un rôle central pour proposer des solutions concrètes. *« La crise a prouvé le rôle stratégique et opérationnel des collectivités locales dans le quotidien des Français, alliant expertise, efficacité et proximité, même en situation d'urgence. Elle a prouvé la nécessité de faire confiance aux territoires et à leurs élus locaux pour la gestion de crise mais aussi pour la relance. Les territoires urbains préparent aussi l'avenir : nous agissons de manière pragmatique, au quotidien, pour les citoyens et la planète, pour lutter contre le réchauffement climatique, les émissions de gaz à effet de serre, protéger la biodiversité, accélérer les mobilités douces et la rénovation énergétique des logements, pour plus*

de solidarité et lutter contre la précarité. Nos villes, agglomérations et métropoles sont des laboratoires de solutions. » indique Johanna Rolland.

A quelques mois de la tenue de l'élection présidentielle 2022, les élus urbains entendent faire le bilan des relations État-collectivités et être force de proposition, en présentant une vision politique claire, pragmatique et transpartisane destinée aux futurs candidats, qui devra conduire à un nouvel acte de décentralisation et de différenciation territoriale.

Tout au long de ces deux jours et au travers de douze ateliers, de visites de terrain et de séances plénières, les représentants des métropoles, grandes agglomérations et grandes villes, partageront ainsi leurs expériences et échangeront leurs points de vue sur les enjeux à venir pour construire collectivement des réponses pérennes, efficaces et adaptées aux attentes quotidiennes des Français.

Contacts presse :

France urbaine

Benoît CORMIER

b.cormier@franceurbaine.org

06 40 86 45 38

Nantes Métropole

Laurence GUIMARD

laurence.guimard@mairie-nantes.fr

06 83 50 10 83

LE PROGRAMME

Vendredi 10 septembre 2021

9 h : Accueil des congressistes
(Cité internationale des Congrès)

9 h 30 - 12 h 30 : Plénière

13 h : Conférence de presse

13 h - 14 h 30 : Cocktail et déjeuner

14 h 30 - 17 h 30 : Visite touristique
"L'Esprit du Voyage"

À partir de 19 h : la Nuit du Van et la Nuit des Tables de Nantes
(sans inscription)

Autres informations sur
journeesnationales.franceurbaine.org



#JNFUNantes2021

France urbaine
22 rue Joubert 75009 Paris
+ 33(0)1 44 39 34 56
www.franceurbaine.org



Le programme des 4èmes Journées nationales de France urbaine

Judi 9 septembre 2021

9 h 15 - 12 h 30 : 9 visites professionnelles (au choix)

12 h 30 - 14 h : Accueil des congressistes et déjeuner
(Cité internationale des Congrès)

14 h - 15 h 30 : 6 ateliers en parallèle (au choix) - 1ère session

1 : Sécurité	2 : Culture	3 : Urbanisme, logement
4 : La relance par les politiques contractuelles	5 : Mobilités	6 : Organisation des collectivités

16 h - 17 h 30 : 6 ateliers en parallèle (au choix) - 2ème session

7 : Achat public durable et responsable	8 : Santé	9 : Relations collectivités - services fiscaux
10 : Solidarités, vieillesse, jeunesse	11 : Numérique durable et responsable	12 : Économie des territoires

19 h 30 : Cocktail

20 h : Dîner

LES ATELIERS

Atelier n°1 - Comment les grandes villes investissent-elles le champ de la sécurité et de la tranquillité publique ?



Jeudi 9 septembre 2021

De 14h à 15h30



Accréditation obligatoire en amont

Contact :

Benoît CORMIER, Responsable de la communication et de la presse :
b.cormier@franceurbaine.org
06 40 86 45 38

La gouvernance des politiques de sécurité et la question de la répartition des compétences entre les forces de sécurité intérieure et les polices municipales demeurent au cœur des préoccupations des élus des grandes villes. Ainsi, France urbaine s'est pleinement mobilisée ces derniers mois dans un contexte où l'actualité législative et politique en matière de sécurité a connu une accélération sans précédent : Livre Blanc sur la sécurité intérieure, proposition de loi sur la sécurité globale, contrat de sécurité intégrée, projet de loi sur les séparatismes, police de sécurité du quotidien... L'ensemble de ces initiatives ont pour point commun de rechercher la meilleure articulation entre tous les acteurs qui interviennent, au niveau local comme au niveau national, dans le champ de la sécurité.

Dans ce cadre, la question de la complémentarité entre police nationale et police municipale est particulièrement centrale. S'il sera trop tôt pour tirer un bilan précis de l'efficacité des dernières évolutions législatives en matière de sécurité, on pourra légitimement s'interroger sur la lisibilité et l'efficacité, pour les acteurs concernés mais aussi pour nos concitoyens, des politiques de sécurité telles que redéfinies par ces différents textes.

La délimitation des responsabilités et des prérogatives qui incombent à l'Etat et aux collectivités doit-elle gagner en clarté ? Quel sera l'impact des dernières évolutions

législatives et réglementaires sur la gouvernance locale des politiques de sécurité ? La sécurité doit-elle avant tout demeurer une compétence régaliennne de l'Etat ? Comment les grandes villes investissent-elles le champ de la sécurité et de la tranquillité publique ? Avec quels moyens et pour quelles responsabilités ? Les polices municipales ont-elles vocation à prendre toujours plus de compétences au risque d'assister à un retrait de l'Etat ?

Les intervenants :



Gaël PERDRIAU

Maire de Saint-Etienne, président de Saint-Etienne Métropole et co-président de la commission « Sécurité » de France urbaine



David MARTI

Maire du Creusot, président de la communauté urbaine du Creusot Montceau et co-président de la commission « Sécurité » de France urbaine



Nathalie KOENDERS

Adjointe au Maire de Dijon, Vice-présidente de Dijon Métropole



Christophe REYNAUD

Directeur de projet chargé de la déclinaison de la police de sécurité du quotidien auprès du secrétaire général du ministère de l'Intérieur



Virginie MALOCHET

Sociologue associée au Laboratoire d'analyse des problèmes sociaux et de l'action collective (Lapsac) à l'Université Bordeaux 2, Associée pour le pôle de formation des policiers municipaux de la délégation Aquitaine du Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT)

Atelier n°2 - Malmenée mais toujours convoitée : quelles perspectives pour la Culture ?



Jeudi 9 septembre 2021

De 14h à 15h30



Accréditation obligatoire en amont

Contact :

Benoît CORMIER, Responsable de la communication et de la presse :
b.cormier@franceurbaine.org
06 40 86 45 38

Les pratiques culturelles ont pâti ces derniers mois des fermetures des équipements dédiés. Ces décisions ont amené les collectivités locales, propriétaires et gestionnaires de la plupart de ces équipements, à s'adapter au gré des restrictions et à assurer autant que faire se peut un service public culturel minimum et dégradé.

Malmené, le tissu associatif culturel a pu compter sur le soutien des grandes villes, grandes agglomérations et métropoles, notamment par la mise en place de mesures économiques et de dispositifs de soutien à la programmation culturelle. Un soutien réaffirmé par un appui politique fort : plus de 60 élus de France urbaine ont interpellé par courrier le président de la République, appelant à une reprise de la vie culturelle sous des formes adaptées, et à assortir la sortie de crise culturelle de perspectives à court, moyen et long termes.

Vecteur de vivre-ensemble et de vitalité démocratique, la Culture est par ailleurs gage d'attractivité territoriale et constitue un pan important de l'économie locale. Dans un contexte de territorialisation des politiques publiques culturelles (création de la Délégation aux territoires au sein du ministère de la Culture, mise en place des Conseils locaux des territoires pour la Culture), quelles places leur reviennent dans les politiques urbaines ?

Groggy par la crise sanitaire, quelles sont les perspectives pour la Culture, tant en termes de gouvernance, de financement, de que politiques dédiées ? Outil de cohésion sociale, la Culture peut-elle s'affirmer comme un rouage propre aux coopérations territoriales ?

Les intervenants :



Olivier BIANCHI

Maire de Clermont-Ferrand, président de Clermont Auvergne Métropole et co-président de la commission « Culture » de France urbaine



François DE MAZIÈRES

Maire de Versailles, président de la communauté d'agglomération Versailles Grand Parc et co-président de la commission « Culture » de France urbaine



Michaël ALOISIO

Directeur de cabinet de Tony Estanguet, président du comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024



Régine HATCHONDO

Présidente du Centre national du livre (CNL)



Jean BLAISE

Directeur artistique, créateur et directeur général du *Voyage à Nantes*

Atelier n°3 - Comment articuler la lutte contre l'artificialisation des sols avec la nécessité de construire demain plus de logements et de meilleure qualité ?



Jeudi 9 septembre 2021

De 14h à 15h30



Accréditation obligatoire en amont

Contact :

Benoît CORMIER, Responsable de la communication et de la presse :

b.cormier@franceurbaine.org

06 40 86 45 38

La planification urbaine et le logement sont au cœur des actuelles transformations écologiques et énergétiques mais aussi un puissant vecteur d'aménagement des territoires. La fabrique de la ville doit s'inscrire dans une optique de résilience des ensembles urbains et du bâti en général, face au réchauffement et aux dérèglements climatiques.

Avec le zéro artificialisation nette (ZAN), l'acte de construire évolue au service d'une consommation foncière plus sobre, avec la nécessité par ailleurs de prendre en compte de nouvelles attentes sociétales liées au cadre de vie, au confort des pièces à vivre, aux besoins de verdure et d'extérieurs (balcons, terrasses) et d'espaces publics mieux aménagés et végétalisés.

La crise de la Covid-19 et les confinements qu'elle a imposés ont été de puissants accélérateurs d'évolutions qui étaient déjà en germe ces dernières années : comment, dans ce contexte, élus, architectes, urbanistes, aménageurs, paysagistes peuvent-ils inventer, via notamment les Programmes locaux de l'habitat (PLH) et Plans locaux d'urbanisme intercommunaux (PLUi), de nouveaux équilibres et renforcer encore la place de la nature en ville ?

Plus largement, comment l'objectif louable de sobriété foncière peut-il être concilié avec la nécessité de continuer à construire des logements, en particulier du logement social et très social, pour répondre aux besoins croissants des populations percutées par les effets de la crise ? Autant de questions que cet atelier se propose d'aborder, avec la participation d'élus, aménageurs, techniciens et experts.

Les intervenants :



François REBSAMEN

Maire de Dijon, président de Dijon Métropole et chargé par le Gouvernement d'une mission pour la relance durable de la construction de logements



Catherine VAUTRIN

Présidente de la communauté urbaine du Grand Reims, co-présidente de la commission « Aménagement urbain, logement et habitat indigne » de France urbaine



Renaud PAYRE

Vice-président de la Métropole du Grand Lyon



Jean-Baptiste BUTLEN

Sous-Directeur de l'Aménagement Durable au Ministère de la Cohésion des territoires



François RIEUSSEC

Président de l'Union Nationale des Aménageurs (UNAM)

Atelier n°4 - La relance par les politiques contractuelles : revisiter la méthode ?



Jeudi 9 septembre 2021

De 14h à 15h30



Accréditation obligatoire en amont

Contact :

Benoît CORMIER, Responsable de la communication et de la presse :
b.cormier@franceurbaine.org
06 40 86 45 38

Contrats de Plan Etat-régions, accords régionaux de relance, contrats territoriaux de relance et de transition écologique (CRTE), nouvelle programmation de la politique de cohésion européenne... Nombreux sont les dispositifs contractuels annoncés pour la période 2021-2027, percutés par la multitude des dispositifs et canaux de financement de la relance, mais nombreuses aussi sont les interrogations soulevées par ce foisonnement et sur la place laissée aux territoires infrarégionaux, notamment urbains, pour mettre en œuvre « leur projet de territoire » au service de la relance, des nécessaires transitions face aux grands enjeux (climat, biodiversité...) et des citoyens.

Comment, dans ce cadre, construire de la lisibilité et de la cohérence au service du territoire et du redressement de la France, tout en construisant la résilience collective pour préparer l'avenir ? Quelle place est donnée aux territoires urbains ? Alors que les contrats territoriaux de relance et de transition écologique seront en phase d'élaboration sur la base des « projets de territoire », quelle mobilisation de ces outils pour faire converger les différents dispositifs autour du développement urbain et métropolitain durable, qui de longue date, concourent à la transformation de nos modèles économiques et sociaux ? Quelle articulation avec les autres dispositifs que sont les volets territoriaux et métropolitains des CPER, tout comme des programmes opérationnels régionaux de la politique de cohésion européenne, qui devront aussi faire l'objet d'une co-construction et d'un dialogue étroit entre régions et intercommunalités ?

Comment, dans ce contexte d'opportunités nouvelles mais aussi d'inquiétudes sur les marges de manœuvre réelles des collectivités territoriales et leurs groupements, concrétiser enfin le passage « du projet partagé au contrat qui engage » ?

Les intervenants :



Magali ALTOUNIAN

Adjointe au Maire de Nice, co-présidente de la commission «Europe» de France urbaine



Frédérique BONNARD LE FLOC'H

Vice-présidente de Brest Métropole, co-présidente de la commission « Alliance des territoires » de France urbaine



Michel BISSON

Président de la communauté d'agglomération Grand Paris Sud, Vice-président de France urbaine, co-président de la commission « Politique de la ville et cohésion sociale » de France urbaine



André CROCQ

Vice-président de Rennes Métropole



Jérôme GUTTON

Délégué interministériel aux Contrats de relance et de transition écologique (CRTE)



Véronique MENEZ

Coordnatrice des fonds européens au Pôle « politique de cohésion européenne » à l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT)

Atelier n°5 - Mobilités : de nouveaux enjeux dans les territoires responsables



Jeudi 9 septembre 2021

De 14h à 15h30



Accréditation obligatoire en amont

Contact :

Benoît CORMIER, Responsable de la communication et de la presse :

b.cormier@franceurbaine.org

06 40 86 45 38

Le rôle urbain du ferroviaire, la place de la micro-mobilité aux côtés des transports publics, la prise en compte de la logistique ou le financement de la transition écologique ont en commun qu'ils engagent nos collectivités dans des choix urbains écologiquement responsables, fondés non pas sur la seule sanction mais sur la qualité des alternatives à l'autosolisme. Notre responsabilité ne se limite pas à nos seuls périmètres mais permet au quotidien « l'alliance des territoires ». Elle contribue au cadre de vie et à la santé publique mais également à l'attractivité économique. Nous devons à tout prix diminuer tous les facteurs d'isolement, qu'ils soient dus à l'âge, au handicap, aux ressources, ou à la qualité de dessertes du lieu d'habitat, plus encore en constatant la concentration des soins médicaux, de lieux culturels majeurs, de commerces, d'emplois, d'apprentissages, ou de loisirs.

Le rôle des collectivités est bien sûr d'organiser les transports publics et de mettre en œuvre les choix financiers ambitieux de leur déploiement mais plus encore d'en faire l'un des axes majeurs de la transition écologique. Lors du récent renouvellement électoral, plusieurs candidats et élus se sont engagés pour une gratuité, partielle ou totale, des transports comme facteur d'attractivité de ceux-ci, de transfert modal et de diminution de l'autosolisme, mais également d'axe majeur de cette transition, ce qui doit nous interroger quant aux modalités de financement de ceux-ci, sans oublier ceux qui peuvent même concerner des bassins de vie transfrontaliers. Les territoires sont aussi bien acteurs que partenaires, financeurs qu'en exigence légitime à l'égard de l'Etat ou de la SNCF, à l'écoute de nos habitants et des usagers pour améliorer en permanence leur quotidien tout en prenant dès aujourd'hui nos responsabilités pour les générations futures.

Cet atelier permettra aux acteurs territoriaux d'échanger avec les responsables nationaux de la SNCF, de la logistique ou avec des acteurs de la micro-mobilité, de partager nos enjeux territoriaux, de débattre des modalités de financement de nos ambitions et d'exprimer nos enjeux majeurs en ces domaines.

Les intervenants :



Michaël DELAFOSSE

Maire de Montpellier, président de Montpellier Méditerranée Métropole, co-président de la commission « Transports et mobilités » de France urbaine



Béatrice AGAMENNONE

Adjointe au Maire de Metz, Vice-présidente de Metz Métropole



Nadji RIZK

Directeur adjoint Stratégie du Réseau chez SNCF Réseaux, en charge des Services Express métropolitains et des étoiles ferroviaires



Laurent VERSHELDE

Directeur général adjoint en charge de la branche « Grand Urbain » chez KEOLIS



Thomas MATAGNE LE PROVOST

Président fondateur d'ECOV

Atelier n°6 - Élus, managers et agents : quelles premières leçons de la crise sanitaire pour l'organisation des collectivités ?



Jeudi 9 septembre 2021

De 14h à 15h30



Accréditation obligatoire en amont

Contact :

Benoît CORMIER, Responsable de la
communication et de la presse :

b.cormier@franceurbaine.org

06 40 86 45 38

L'arrivée de l'épidémie de Covid-19 en 2020 a démontré la capacité de résilience et d'adaptation des collectivités dans des périodes où l'organisation centralisée de l'État a au contraire pu montrer des limites. Malgré l'impact de la crise sanitaire et des confinements, la continuité des missions de service public a été assurée grâce à l'agilité de l'organisation territoriale, l'engagement des agents et l'esprit de responsabilité des élus. La crise sanitaire a été à cet égard un révélateur des potentialités inexploitées des collectivités territoriales, mais aussi des lourdeurs techniques organisationnelles.

Il est donc intéressant de partager de premiers enseignements organisationnels et managériaux de cette gestion, à la fois pour mieux gérer les crises à venir mais aussi pour rénover le fonctionnement de nos territoires. Ces leçons portent aussi bien sur la gestion de crise, le management des équipes, l'organisation des services, le travail à distance et le rôle des élus dans ces circonstances exceptionnelles. Après 18 mois qui auront mis en première ligne les services publics locaux, partager ces retours d'expérience peut permettre aux élus et managers d'identifier des pistes d'amélioration collective pour l'avenir.

Les intervenants :



Fabrice LOHER

Maire de Lorient, président de la communauté d'agglomération de Lorient, co-président de la commission « Fonction publique territoriale » de France urbaine



Emmanuelle ROUSSET

Vice-présidente de Rennes Métropole, co-présidente de la commission « Fonction publique territoriale » de France urbaine



Aïcha BASSAL

Adjointe au Maire de Nantes, vice-présidente de Nantes Métropole



François BADENES

Conseiller en Transformation et Innovation RH, créateur de « La Fabrique du Changement » et co-fondateur du collectif "Les Artisans du Changement"



Aude FOURNIER

Directrice générale adjointe de la Ville de Marseille



Patrick COROYER

Directeur du département « Ressources humaines » de la Ville de Nantes et de Nantes Métropole



Lauriane SCHLAEPI

Directrice générale de l'Université de Nantes

Atelier n°7 - Achat public durable et responsable, moteur des politiques territoriales d'économie circulaire et d'ESS



Jeudi 9 septembre 2021

De 16h à 17h30



Accréditation obligatoire en amont

Contact :

Benoît CORMIER, Responsable de la communication et de la presse :

b.cormier@franceurbaine.org

06 40 86 45 38

L'ESS et l'économie circulaire sont deux façons de faire de l'économie « autrement ». Si l'ESS a, entre autres, pour objectifs principaux la solidarité et la lucrativité limitée, l'économie circulaire favorise la transformation des modes de production et de consommation plus sobres afin de préserver les ressources (matières premières et ressources naturelles) ; il s'agit avant tout de prévenir la production de déchets et de les réduire grâce à la circularité.

On note une imbrication de plus en plus grande entre économie circulaire et ESS. Les deux partagent en effet des points communs sur la dimension environnementale : approvisionnement local et durable, valorisation de ressources présentes sur un territoire, allongement de la durée de vie des biens avec l'intensification des activités de réemploi, de réutilisation et de recyclage. Ces « nouvelles » économies territoriales se développent sous l'effet d'une crise sanitaire qui renforce la pertinence de la (re)constitution de chaînes de valeur locales. Ce mouvement devrait s'amplifier avec les récentes évolutions du cadre législatif et réglementaire (lois AGEC et « Climat et Résilience », notamment), qui placent désormais les questions de réemploi, de réutilisation et de transition écologique et sociale au cœur des stratégies des acheteurs publics, contribuant à la structuration de filières économiques locales aux emplois non-délocalisables et créatrices de plus-value territoriale.

Dans ce contexte, la commande publique devient un puissant levier de transition au service des territoires vers des modèles économiques plus vertueux et inclusifs.

Les intervenants :



Emeline BAUME

Vice-présidente de la Métropole du Grand Lyon, co-présidente de la commission « Economie circulaire et ESS » de France urbaine



Frédéric MINARD

Adjoint au Maire de Roubaix, co-président de la commission « Economie circulaire et ESS » de France urbaine



Mahel COPPEY

Présidente du Réseau des collectivités Territoriales pour une Économie Solidaire (RTES), Vice-présidente de Nantes Métropole



Hervé FOURNIER

Vice-président de Nantes Métropole



My-Lan NGUYEN

Conseillère parlementaire et relations avec les élus au cabinet d'Olivia Grégoire, Secrétaire d'Etat chargée de l'économie sociale, solidaire et responsable



Emmanuelle LEDOUX

Directrice générale de l'Institut national de l'économie circulaire (INEC)

Atelier n°8 - Santé mentale : comment construire une approche globale de la santé avec les territoires ?



Jeudi 9 septembre 2021

De 16h à 17h30



Accréditation obligatoire en amont

Contact :

Benoît CORMIER, Responsable de la communication et de la presse :

b.cormier@franceurbaine.org

06 40 86 45 38

La pandémie de Covid-19 et les confinements successifs ont mis à rude épreuve l'état de santé mentale de la population, notamment des plus fragiles (précaires, isolés, personnes âgées, migrants, etc....) et des plus exposés (soignants, aidants, agents publics, métiers de première ligne, caissières, livreurs, etc....). Le mal-logement, le décrochage scolaire et numérique, la consommation d'alcool, de tranquillisants et de stupéfiants, les violences intrafamiliales ont connu une augmentation qui reste à objectiver. L'anxiété générale s'est accrue, face à la peur du virus mais aussi de ses conséquences économiques et sociales vécues ou anticipées.

Les centres médico-psychologiques ont connu une recrudescence de consultations, notamment de patients nouveaux. Les territoires les plus en difficulté (quartiers prioritaires, rural isolé en décrochage économique...) ont été les plus touchés. Cette réalité ancienne, exacerbée par la crise, invite à réinterroger la responsabilité directe des territoires dans la construction d'une santé globale qui, comme l'a défini l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), constitue un état de « bien-être physique, mental et social complet » et mobilise l'ensemble de leurs compétences (logement, transport, transition écologique, etc.).

Dès lors, quelles actions peuvent être mises en œuvre à droit constant ? Quelle nouvelle organisation sanitaire territoriale construire, pour une approche globale de la santé, à partir de territoires ensemble et fédérateurs ? Quel rôle pour les élus locaux dans la déclinaison de politiques sanitaires et de prévention transversales, intégrées et ajustées aux besoins et spécificités des populations ?

Les intervenants :



Grégory DOUCET

Maire de Lyon, co-président de la commission « Santé » de France urbaine



Emile-Roger LOMBERTIE

Maire de Limoges, co-président de la commission « Santé » de France urbaine



Marie-Caroline BONNET-GALZY

Présidente du Conseil d'administration de Santé Publique France



Marie-Christine STANIEC

Adjointe au Maire de Lille, Vice-présidente du Réseau Français des Villes-Santé de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS)



Françoise TENENBAUM

Vice-présidente de Dijon Métropole



Franck BELLIVIER

Délégué ministériel à la santé mentale et à la psychiatrie



Rachel BOCHER

Psychiatre, cheffe de service au Centre hospitalier universitaire de Nantes

Atelier n°9 - Relations collectivités / services fiscaux : enclencher une nouvelle dynamique de collaboration



Jeudi 9 septembre 2021

De 16h à 17h30



Accréditation obligatoire en amont

Contact :

Benoît CORMIER, Responsable de la communication et de la presse :
b.cormier@franceurbaine.org
06 40 86 45 38

Depuis plusieurs années, France urbaine appelle de ses vœux un découplage collaboratif entre les collectivités et les services fiscaux. C'est sous le vocable « d'agence fiscale » que l'association avait engagé sa réflexion, avant que la crise sanitaire ne vienne mettre en sommeil une dynamique tout juste ébauchée.

L'atelier permettra tout d'abord de rappeler les enjeux de la coopération entre décideurs locaux et administration fiscale déconcentrée, au service d'une meilleure fiabilisation des bases fiscales : égalité des contribuables devant l'impôt et meilleure prévisibilité de l'évolution de la recette fiscale. Il conduira à cerner les écueils actuellement identifiés dans les échanges avec les services fiscaux, mais aussi les expériences constructives permettant de penser qu'un partage plus clair entre l'Etat et les grandes collectivités, dans les missions d'assiette et de contrôle de la fiscalité locale, pourrait être expérimenté.

Enfin, dans une perspective opérationnelle, un point d'étape sera proposé sur les travaux d'élaboration d'un prototype fonctionnel de passerelle numérique d'échange de renseignements avec la DGFIP (projet « FiscaHub »).

Les intervenants :



François REBSAMEN

Maire de Dijon, président de Dijon Métropole, co-président de la commission « Finances » de France urbaine



Arnaud ROBINET

Maire de Reims, co-président de la commission « Finances » de France urbaine



Thomas ROUGIER

Secrétaire général de l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales (OFGL)



Christelle GAUCHER

Cheffe du Service « Fiscalité et Dotations » à la communauté d'agglomération du Pays Basque et co-pilote du projet FiscaLab/Afigèse



Guillaume ROBERT

Chef du service des collectivités locales à la Direction générale des Finances publiques (DGFIP)

Atelier n°10 - Les solidarités, au cœur de l'ambition des territoires urbains



Jeudi 9 septembre 2021

De 16h à 17h30



Accréditation obligatoire en amont

Contact :

Benoît CORMIER, Responsable de la communication et de la presse :

b.cormier@franceurbaine.org

06 40 86 45 38

Les solidarités sont au cœur de nos responsabilités. C'est dans nos territoires que se concentre la grande majorité des situations de précarité et des quartiers auxquels nous prêtons une attention prioritaire. CCAS, CIAS, Missions locales, PLIE ... accueillent, soutiennent, aident, orientent chaque jour.

Nous avons été attentifs aux engagements de l'Etat en matière de lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes, de revenu universel d'activités, de service public de l'insertion et France urbaine y est fortement impliquée. Cette attention devra être plus forte encore si nous ne voulons pas connaître de déception dans leur mise en œuvre.

Grâce au pilotage des métropoles grenobloise, stéphanoise et nantaise notamment, France urbaine a décliné des capacités d'action des territoires urbains leur permettant d'agir pour la dignité de nos habitants ou la lutte contre le sous-emploi. Cette capacité d'action pourra désormais être déclinée dans tous nos territoires urbains. La solidarité s'exprime enfin auprès de toutes les générations, plus encore les seniors ou les jeunes que la crise sanitaire peut exposer à des situations de véritable détresse.

La solidarité à l'égard de tous, des plus jeunes aux plus âgés, la solidarité entre communes et quartiers de nos territoires, la solidarité à l'égard de nos acteurs engagés guidera nos débats et donnera un sens à nos actions futures.

Les intervenants :



Mathieu KLEIN

Maire de Nancy, président de la Métropole du Grand Nancy, co-président de la commission « Solidarités, lutte contre les inégalités et la pauvreté » de France urbaine



Florence THIBAUDEAU-RAINOT

Adjointe au Maire du Havre, co-présidente de la commission « Solidarités, lutte contre les inégalités et la pauvreté » de France urbaine



Bruno BERNARD

Président de la Métropole du Grand Lyon



Laurent GRANDGUILLAUME

Président de Territoires Zéro Chômeurs de Longue Durée (TZCLD)

Atelier n°11 - Infléchir un numérique plus durable et responsable : quel rôle pour les collectivités locales ?



Jeudi 9 septembre 2021

De 16h à 17h30



Accréditation obligatoire en amont

Contact :

Benoît CORMIER, Responsable de la communication et de la presse :

b.cormier@franceurbaine.org

06 40 86 45 38

Les outils et les usages numériques ont investi notre quotidien. Sujet technique, le numérique est devenu un objet politique, tant il se révèle incontournable pour penser les politiques publiques et l'aménagement du territoire, en lien avec les compétences et les responsabilités des collectivités locales. Celles-ci investissent les champs de l'inclusion, de la transition écologique, de la régulation, de l'innovation, de l'éthique..., tandis qu'elles tiennent ces mêmes champs comme des axes de mutualisation et de coopération, mais également de transparence et de démocratie.

La crise sanitaire a bien mis en exergue les apports du numérique mais également les fragilités qu'il suscite, en termes d'accès aux outils numériques, de connectivité fixe et mobile, de capacité d'utilisation et d'usages, de sécurité numérique, etc. Mises au débat dans le cadre du Plan de relance, ces problématiques sont identifiées par les exécutifs locaux, porteurs de projets et de réflexions qui visent à redéfinir une société numérique plus ouverte et humaine.

Dans le sillage du Manifeste « pour des territoires numériques responsables » publié par Les Interconnectés, les collectivités locales affirment leur volonté de construire et de porter avec les acteurs des territoires une transformation numérique ambitieuse, socialement et écologiquement durable. Dès lors, quels sont les leviers des grandes villes, grandes agglomérations et métropoles pour favoriser les termes d'un numérique durable, responsable et de confiance ? Fort de ces enjeux, comment la gouvernance et le financement du numérique se dessinent-ils ?

Les intervenants :



Francky TRICHET

Adjoint au Maire de Nantes, Vice-président de Nantes Métropole, co-président de la commission « Numérique et innovation » de France urbaine



Bertrand SERP

Vice-président de Toulouse Métropole, co-président de la commission « Numérique et innovation » de France urbaine



Dominique PASQUIER

Sociologue, directrice de recherche au CNRS, membre du Conseil national du numérique



Johan THEURET

Directeur général adjoint des services chargé du Pôle « Ressources » de la Ville de Rennes et de Rennes Métropole



Florence JACOB

Maître de conférence

Atelier n°12 - Crise sanitaire, crise économique, crise environnementale : la relance impose de repenser l'économie des territoires



Jeudi 9 septembre 2021

De 16h à 17h30



Accréditation obligatoire en amont

Contact :

Benoît CORMIER, Responsable de la communication et de la presse :

b.cormier@franceurbaine.org

06 40 86 45 38

Classiquement orientées vers l'attractivité, l'innovation, la création d'entreprises, d'emplois et de richesses, les politiques publiques économiques locales font face à un triple changement de paradigme. D'abord, le dérèglement climatique et la demande démocratique imposent de repenser les objectifs poursuivis : la croissance n'est plus une fin en soi, son contenu, ses modalités et ses impacts sont questionnés. Ensuite, l'épidémie de Covid-19 a mis en exergue les faibles capacités de résilience des tissus économiques urbains : numérisation inégale, approvisionnements logistiques trop complexes et lointains, perte du savoir-faire... Enfin, la crise économique et sociale qui monte va fragiliser des pans entiers de nos économies, depuis le commerce de proximité jusqu'à l'industrie de pointe.

Fragilisés également du point de vue financier, les territoires urbains n'en sont pas moins en première ligne. Du fait de leurs compétences, qui façonnent et animent les grands bassins d'emploi. Parce que s'y concentrent certains enjeux (environnement, pauvreté, commerces, logistique, déploiement des nouvelles économies circulaires, sociales et solidaires, etc.), mais aussi parce que ce sont des territoires qui disposent d'une grande créativité, de l'ingénierie, et potentiellement des moyens financiers, pour inventer de nouvelles solutions avec leurs habitants et leurs entreprises. Comment dès lors doivent pivoter les politiques publiques, pour accélérer l'émergence de « nouvelles économies » et la transformation des activités traditionnelles ? Les territoires urbains ont-ils les outils pertinents pour jouer ce rôle ? Le binôme avec les Régions a-t-il trouvé son sens et son efficacité ? Le développement économique local doit-il pleinement empoigner les sujets d'emploi, de compétence et d'insertion ?

Les intervenants :



Michèle LUTZ

Maire de Mulhouse, co-présidente de la commission « Economie des territoires » de France urbaine



David MENASCÉ

Co-auteur de l'ouvrage « Entreprises et territoires : nouvelle alliance ? »



Pierre VICTORIA

Co-auteur de l'ouvrage « Entreprises et territoires : nouvelle alliance ? »



Gildas SALAUN

Adjoint au Maire de Nantes



Yann TRICHARD

Président de la CCI Nantes Saint-Nazaire



Pascal LELIÈVRE

Chargé de filière « biologie santé nutrition » à la Métropole européenne de Lille



Serge PICHOT

Vice-président de Clermont Auvergne Métropole, président de Clermont Auvergne Tourisme

LES VISITES PROFESSIONNELLES

Les Journées Nationales de France urbaine seront l'occasion de découvrir les grands projets portés par Nantes Métropole. Sur inscription uniquement réservées aux adhérents, les visites professionnelles sont prévues le jeudi 9 septembre 2021 de 9h15 à 12h30 (heure de départ 9h15 - à la Cité Internationale des Congrès).

Visite n° 1 – Hier et demain



Le projet Bottière-Pin Sec entre dans sa phase opérationnelle. Un projet qui vise à transformer en profondeur ce quartier populaire de 5300 habitants à l'horizon 2030 et où le logement et l'habitat sont au cœur du projet. Un projet avec un fort volet transition avec un projet qui développe l'ESS et un tiers-lieu. Pour améliorer le quotidien des habitantes et des habitants, il faut agir sur les espaces publics mais aussi sur la sécurité, l'environnement, les commerces de proximité, la santé avec un centre de santé à venir, de nouveaux équipements et la question de l'emploi.

C'est un projet ambitieux à la fois urbain et humain qui vise à faire de ce quartier, un quartier attractif et agréable à vivre, tout en affirmant son caractère durable, solidaire et tourné vers l'emploi. Il s'articule autour de deux fils conducteurs :

Le fil des proximités, imaginé comme une zone de rencontre, qui facilitera les déplacements au sein du quartier pour les habitants comme pour les usagers avec l'aménagement des espaces publics et des rez-de-chaussée des bâtiments.

Le cordon boisé qui permettra de relier les espaces publics majeurs du quartier, du parc du Croissant jusqu'au parc des Gohards et l'éco quartier Bottière Chénaie. Ce futur espace invitera à la promenade et offrira des espaces de repos et de jeux pour les enfants du Pin Sec, du Perray, de la Bottière ou de Bottière-Chesnaie.

L'ambition de ce projet, c'est que tout un chacun puisse venir travailler sur le quartier, y habiter, y être propriétaire, ou puisse lancer son activité économique, et notamment dans l'économie sociale et solidaire.

Date : jeudi 9 septembre 2021

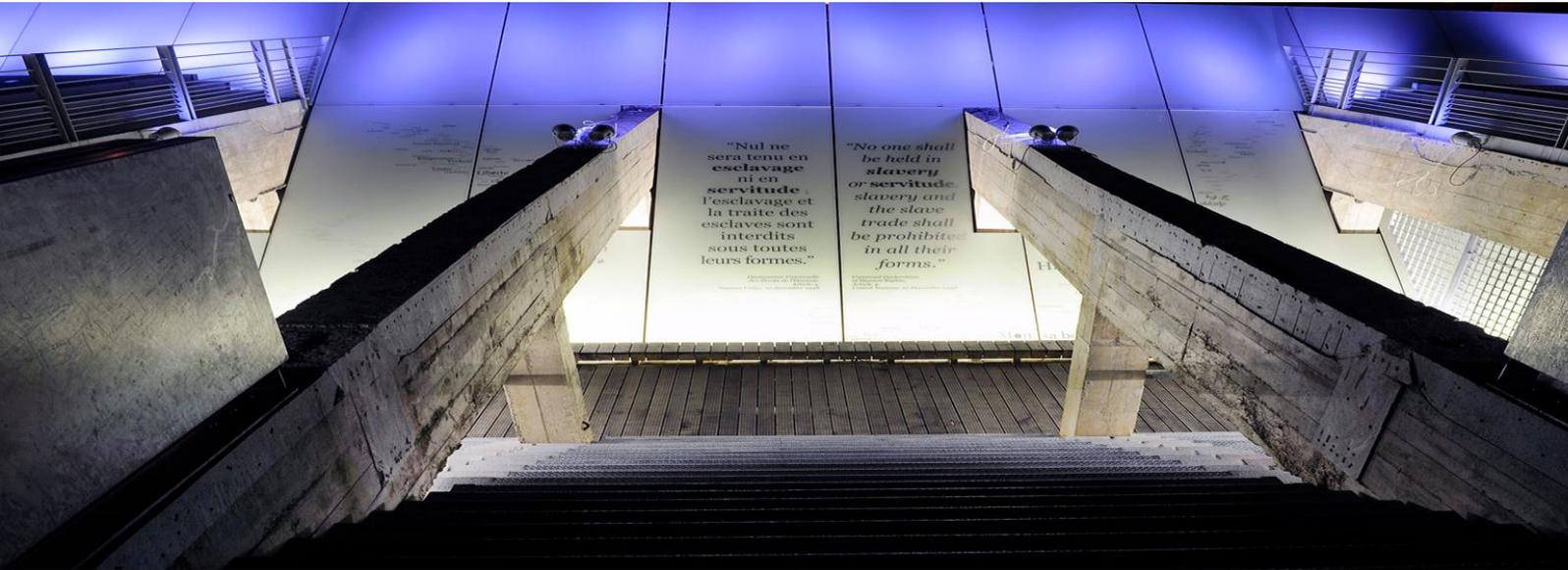
Horaire : 9h15 - 12h30

Durée : 2h30

Lieu de rendez-vous : Cité internationale des Congrès (déambulation urbaine)

COMPLET

Visite n°2 - La mémoire dans l'espace



En 1992, par la présentation d'une exposition emblématique, Nantes décidait de regarder en face son passé de premier port français de la traite atlantique aux XVIIIème et XIXème siècles.

De la constitution en 2007 d'un Musée d'histoire engagé dans une démarche citoyenne à l'ouverture du Mémorial de l'abolition de l'esclavage en 2012, Nantes n'a eu de cesse de se confronter aux enjeux historiques et mémoriels que sous-tend cette histoire afin de répondre aux défis contemporains de notre société.

La visite mènera à la découverte de ce long cheminement, lequel abordera les faits historiques par les salles d'exposition du musée du Château des Ducs de Bretagne consacrées à ce sujet. Le parcours d'interprétation en ville reliant les deux sites permettra de mesurer les traces de cette histoire dans le tissu urbain. La visite terminera sur l'esplanade du Mémorial, premier monument en Europe consacré à ce sujet douloureux et au combat contre les esclavages contemporains.

Date : jeudi 9 septembre 2021

Horaire : 9h15 - 12h30

Durée : 3h00

Lieu de rendez-vous : Cité internationale des Congrès

COMPLET

Visite n°3 – Voyages extraordinaires



Suite au Grand Débat « Nantes, la Loire et nous » mené en 2014, les élus de la Métropole ont pris 30 engagements pour redonner toute sa place au fleuve si cher au cœur des habitants. Cinq projets singuliers dessinent une grande centralité nature et intense autour de la Loire : Euronantes, le centre historique, Pirmil Les Isles, l'Île de Nantes et le Bas-Chantenay. Sur ces rives, 300 hectares se réinventent. Le projet « Bas-Chantenay » conduit par Bernard Reichen, présente aujourd'hui toutes les caractéristiques du futur développement de Nantes. Près de 30 ans après la fermeture des chantiers navals, pas loin de 15 ans après le début des premiers aménagements de l'Île de Nantes, le Bas-Chantenay, territoire lui aussi historiquement industriel et portuaire, représente un secteur aux enjeux essentiels pour la dynamique nantaise. Il est un quartier à la fois économique, résidentiel et déjà très végétalisé. Le périmètre du projet recouvre 5 secteurs qui ont été identifiés comme « sites à enjeux ». Parmi eux : la carrière Miséry, là où est venu pousser en 2019 le Jardin Extraordinaire de Nantes. Au cœur des 3 parcours du Bas-Chantenay, ceux des Coteaux, de la Plaine et de la Loire, et également située sur la première branche de l'étoile verte, cette « nouvelle » pièce urbaine incarne la vision d'une ville nature. Cette visite vous conduira de la Promenade des belvédères au Jardin Extraordinaire, tout en abordant le patrimoine et l'avenir économique de ce projet urbain.

Date : jeudi 9 septembre 2021

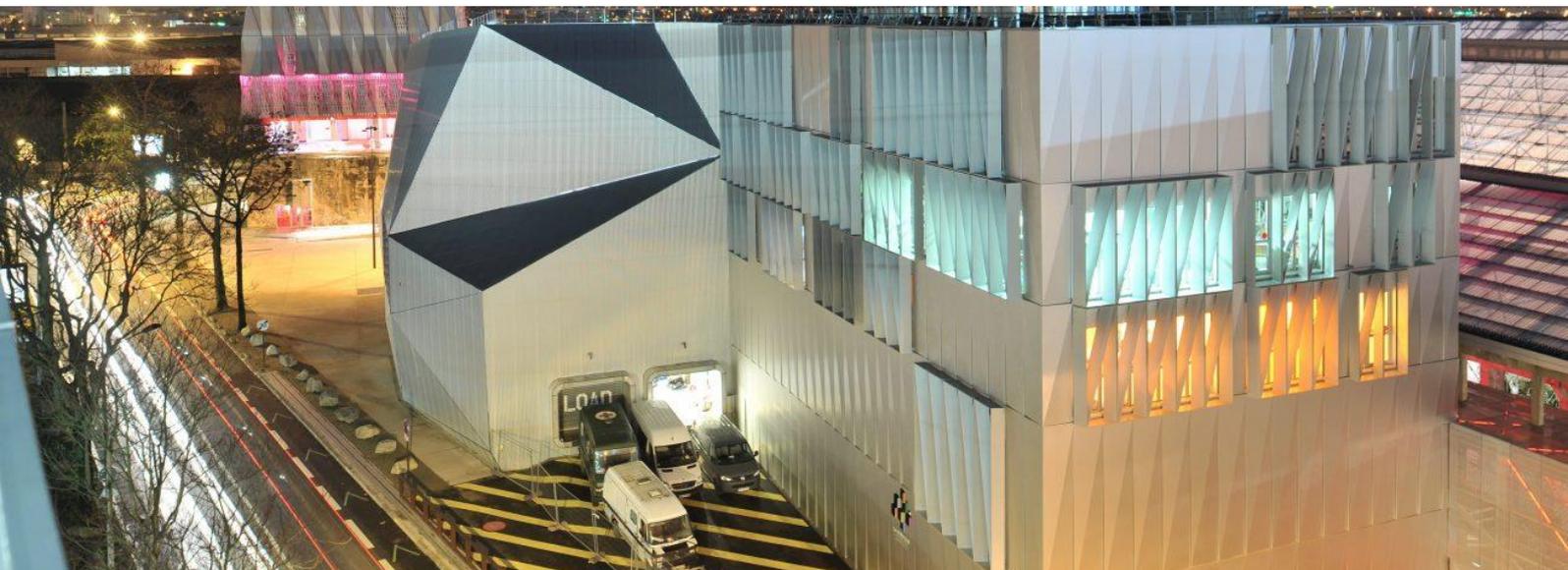
Horaire : 9h15 - 12h30

Durée : 3h00

Lieu de rendez-vous : Cité internationale des Congrès (départ en car et déambulation urbaine)

COMPLET

Visite n°4 – Sans dessus-dessous



La culture a joyeusement renversé Nantes. Des Allumées au Voyage à Nantes en passant par les Machines, Royal de Luxe, ou Estuaire, la culture transforme la ville. Les spectacles vivants, les festivals dans les lieux culturels, dans les parcs et jardins, et les parcours artistiques inventent et créent une histoire partagée de tous les nantais.es au cœur d'un espace public réapproprié. La culture nantaise a été et reste un fort levier du développement urbain. La visite de deux emblèmes du quartier de la création commencera par une déambulation sous les Nefs, grandes halles industrielles qui servaient jadis à la construction navale. Elles constituent aujourd'hui un espace couvert de plus de 10 000 m² conçu pour accueillir différents programmes, pérennes ou événementiels. Elles abritent le Grand Eléphant de Nantes. La visite se poursuivra par La Fabrique, Laboratoire(s) artistique(s), un équipement municipal dédié aux musiques actuelles, aux arts numériques et aux pratiques émergentes. Elle fut l'un des premiers projets pensé et imaginé en 2010 au cœur d'une ancienne friche en mutation qu'était alors l'Île de Nantes. Cet ensemble architectural comporte deux bâtiments 2 300 m² et 4 900 m², un jardin collectif, de nombreux outils au service de la création musicale (plateau multimédia, studios de répétition, MAO, salle modulable, pôle ressource etc.). Ce parcours terminera par la visite d'ateliers d'artistes en rez-de-chaussée d'un programme de logements sociaux et en accession abordable.

Date : jeudi 9 septembre 2021

Horaire : 9h15 - 12h30

Durée : 3h00

Lieu de rendez-vous : Cité internationale des Congrès (départ en tramway et déambulation urbaine)

COMPLET

Visite n°5 – Voyages et aventures



Les Machines de l'île est un projet artistique pionnier, qui a vu le jour à Nantes en 2007. Né de l'imagination de François Delarozière et Pierre Orefice, il se situe à la croisée des « mondes inventés » de Jules Verne, de l'univers mécanique de Léonard de Vinci et de l'histoire industrielle de Nantes, sur le site exceptionnel des anciens chantiers navals.

De curieuses machines sont venues peupler la pointe ouest de l'Île de Nantes. Ces mécaniques hors du commun naissent des mains des constructeurs de la compagnie La Machine et prennent vie entre celles des machinistes sous les yeux du public. Leurs allers-retours entre l'atelier de construction et la Galerie des Machines impulsent le mouvement au cœur des anciennes Nefs Dubigeon. Elles donnent à cette île une réalité mystérieuse comme du temps où des vaisseaux y étaient lancés pour tous les voyages du monde.

Les deux concepteurs ont fait le choix de montrer l'intégralité du processus de création, depuis les premiers dessins de François Delarozière. Les matières sont brutes et les mécanismes apparents. Les gestes des constructeurs sont visibles pour toutes les sculptures, acier ou bois.

Entrez dans la Galerie des Machines où se meuvent d'étranges créatures...Plongez votre imaginaire dans l'aquarium géant du Carrousel des Mondes Marins.

Date : jeudi 9 septembre 2021

Horaire : 9h15 - 12h30

Durée : 3h00

Lieu de rendez-vous : Cité internationale des Congrès (départ en tramway)

COMPLET

Visite n°6 – Une ville idéale



La ville inclusive prend à Nantes et dans la Métropole plusieurs dimensions parmi lesquelles la volonté de s'adapter au mieux aux besoins des personnes les plus vulnérables, que ce soit en termes d'accueil, de soutien ou d'accompagnement à court, moyen et long termes. Cette visite vous permettra de découvrir deux équipements solidaires installés sur l'île de Nantes. Le village solidaire des 5Ponts : initié par l'association Les Eaux Vives, le projet se construit depuis 2007 pour répondre aux besoins spécifiques des personnes en situation de grande exclusion. Au fil du temps et avec l'appui de nombreux partenaires, le village solidaire des 5Ponts a pris de l'ampleur. Il est aujourd'hui un projet urbain intégré, soutenu et reconnu comme innovant par l'Europe. Il comporte un lieu d'accueil pour les personnes vivant dans la rue (accueil de jour, halte de nuit, restaurant social), des logements (dont une partie dédiée aux étudiants), un café et un marché solidaires ouverts à tous, des locaux d'entreprise et une ferme urbaine sur les toits. L'objectif : favoriser l'inclusion de tous et le partage. Le Labo Diva est une galerie d'un genre nouveau, il offre une divagation urbaine et artistique au public, un laboratoire temporaire intégrant l'art, la créativité et le collaboratif. Il prend place au cœur du futur quartier qui accueillera le CHU de Nantes.

Date : jeudi 9 septembre 2021

Horaire : 9h15 - 12h30

Durée : 2h30

Lieu de rendez-vous : Cité internationale des Congrès (départ en car et déambulation urbaine)

COMPLET

Visite n°7 – La découverte de la terre



Cultiver des patates, des tomates et des courgettes dans les parcs et jardins, sur des places, à la mairie ou dans les douves du château, à des fins solidaires : c'est l'idée lancée par la Ville de Nantes pour approvisionner en légumes frais et locaux les habitants fragilisés par la crise économique et sociale liée à l'épidémie de Covid-19. Le projet baptisé « Nantes Paysages nourriciers » a germé dans l'esprit des agents de la Direction Nature et Jardins et du Centre communal d'action sociale (CCAS), inquiets des répercussions de l'arrêt brutal des activités économiques sur les populations vulnérables et de l'impact sur leur santé. En un temps record, 2,5 hectares de massifs et espaces verts appartenant à la Ville ont ainsi été convertis en potagers, avec l'aide de bénévoles et de deux jeunes agriculteurs des fermes urbaines de Doulon-Gohards. Les jardiniers municipaux ont ainsi cultivé 10 000 plants de légumes pour cette expérimentation. Lancés en quelques jours, les 54 potagers « Nantes Paysages nourriciers » ont été productifs tant en termes de quantité que de lien social. Plus de 25 tonnes de légumes ont été récoltées dans ces potagers répartis dans tous les quartiers : courgettes, choux kale, cardes, concombres, et plus tardivement tomates, butternut, pâtissons ou courges spaghetti... ces légumes ultra-locaux, cultivés sans pesticides, ont ensuite été distribués gratuitement à 2500 foyers en difficulté par le biais d'une trentaine d'associations de quartier ou d'aide alimentaire.

Date : jeudi 9 septembre 2021

Horaire : 9h15 - 12h30

Durée : 3h00

Lieu de rendez-vous : Cité internationale des Congrès (déambulation urbaine et retour en tramway)

COMPLET

Visite n°8 – La maison à vapeur



Nantes Métropole est engagée depuis plusieurs années dans la transition énergétique via sa politique publique de l'énergie et son Plan Climat Air Energie Territorial. Elle s'est fixé l'objectif volontariste de réduire de 50 % les émissions de CO₂ par habitant d'ici 2030 et d'atteindre 100 % d'énergies renouvelables et récupérables d'ici 2050. Un des leviers importants pour atteindre ces objectifs est le développement des réseaux de chaleur renouvelable et de récupération à tarif maîtrisé. L'objectif est de garantir au territoire une plus grande indépendance vis-à-vis des énergies fossiles et de poursuivre la réduction significative des émissions de CO₂, tout en maîtrisant les émissions des autres polluants atmosphériques. Le réseau de chaleur Centre Loire s'est fortement étendu depuis 2012, passant de 23 kms à 85 kms pour desservir aujourd'hui en chauffage et en eau chaude sanitaire 19 500 logements et 190 équipements. Ce réseau de chaleur est alimenté en priorité par la chaleur issue du Centre Technique de Valorisation des Déchets de la Prairie de Mauves (depuis 1987), et par 2 chaufferies bois : Malakoff (depuis 2016) et Californie (depuis 2019) qui alimentent la partie Centre-Ouest de l'île de Nantes et les territoires du Sud de la Loire notamment les deux CHU, l'Université, la Cité des Congrès et la future ZAC Pirmil les Isles. Depuis 2020, plus de 50 % des logements sociaux de la Ville de Nantes sont ainsi desservis par les réseaux de chaleur de Nantes Métropole.

Date : jeudi 9 septembre 2021

Horaire : 9h15 - 12h30

Durée : 2h00

Lieu de rendez-vous : Cité internationale des Congrès (départ en car)

COMPLET

Visite n°9 – De la terre à la lune



Entre l'usine AIRBUS et l'aéroport Nantes-Atlantique à Bouguenais, au sud de Nantes, le Pôle Industriel d'Innovation Jules Verne anticipe les mutations industrielles. L'objectif est que ce site devienne une référence pour l'innovation et la R&D au niveau national et international pour l'aéronautique, la construction navale, les énergies renouvelables notamment. Pour cette visite, 3 étapes sont prévues. L'Institut de Recherche Technologique Jules Verne, le CETIM - centre d'expertise mécanique français qui se situe à la croisée de la recherche et de l'industrie et le Airbus Technocentre. Cette plateforme technologique fournit des services innovants autour des technologies de mise en oeuvre de matériaux composites, métalliques et d'assemblage. Son expertise, issue de la longue expérience acquise par Airbus et portée par un personnel hautement qualifié, en fait un acteur d'avenir dans le domaine des technologies avancées de production. Au sein de 5500 m d'ateliers, son offre s'articule autour ² de quatre domaines d'activités : la fourniture de biens & Services, la recherche & technologie, la formation et la réparation.

Date : jeudi 9 septembre 2021

Horaire : 9h15 - 12h30

Durée : 3h00 (pièce d'identité obligatoire)

Lieu de rendez-vous : Cité internationale des Congrès (départ en car)

COMPLET

Visite n°10 – La Santé du futur et les biotechnologies



La filière « Santé du futur » représente un potentiel important de développement économique, de recherche, d'innovation et de création d'emplois à l'échelle de la métropole nantaise avec des projets structurants et emblématiques comme le futur CHU de Nantes (plus gros projet hospitalier français pour les 10 prochaines années), le Quartier Hospitalo-Universitaire réunissant les différentes facultés en santé (10 000 étudiants à terme), la création d'un futur Quartier Santé. D'autre part, la métropole nantaise bénéficie depuis plus de 20 ans d'une recherche publique en santé d'excellence (plus de 1 000 publications scientifiques par an) et d'une forte dynamique des biotechnologies animée par le pôle de compétitivité Atlanpole Biotherapies (plus de 750 projets de R&D labellisés pour un montant total de plus de 700 M€). Après une visite de l'Institut de Recherche en Santé (IRS) et du bâtiment Nantes Biotech (hôtel d'entreprises innovantes), les participants auront une présentation synthétique des grands projets structurants en santé sur l'île de Nantes puis des échanges sur les enjeux et défis de la « Santé du futur » avec un représentant du pôle Atlanpole Biotherapies et avec trois entreprises de biotech engagées dans la lutte contre la pandémie de la Covid-19.

Date : jeudi 9 septembre 2021

Horaire : 9h15 - 12h30

Durée : 2h30 (transport en car inclus)

Lieu de rendez-vous : Cité internationale des Congrès

COMPLET

LA PLÉNIÈRE

Vendredi 10 septembre 2021

Accréditation obligatoire en amont

Contact :

Benoît CORMIER

Responsable de la communication et de la presse

b.cormier@franceurbaine.org

06 40 86 45 38

Les 4èmes Journées Nationales de France urbaine offriront à ses membres l'occasion de se retrouver, de faire le point et de débattre sur les sujets d'actualité : santé, développement économique, transition écologique, sécurité, mobilités, culture, sport ou logement, seront au cœur des échanges et réflexions, tout comme la poursuite de la mise en œuvre de l'alliance des territoires, concept qui guide son action depuis sa création. Avec un objectif clair : en première ligne, plus encore durant la crise sanitaire, les élus des grandes villes, agglomérations et métropoles, entendre répondre aux inquiétudes et aspirations des Français, alliant proximité et efficacité.

Le déroulé de la journée du vendredi 10 septembre 2021 est le suivant :

9h00 : Accueil

9h30 - 9h45 : Discours d'ouverture



Johanna ROLLAND

Présidente de France urbaine, Maire de Nantes

Présidente de Nantes Métropole

9h45 - 10h45 : Table-ronde « Crise sanitaire : des leçons à tirer qui conduisent à un changement de paradigme ? »

Alors que depuis dix-huit mois le pays est engagé dans une lutte de tous les instants contre l'épidémie et ses conséquences sociales et économiques, le regard de quatre expertes des politiques publiques conduira à s'interroger sur les enseignements à tirer de la crise sanitaire, et la manière d'accélérer les transitions écologiques, économiques et sociales déjà engagées, et dont la concrétisation constituent le meilleur rempart contre la répétition de tels crises et le principal moteur d'une relance résiliente et inclusive.

Les intervenantes :



Aziza AKHMOUCH

Cheffe de la division « Villes, politiques urbaines et développement durable » de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)



Catherine SABBAH

Déléguée générale de l'Institut Des Hautes Etudes pour l'Action dans le Logement (IDHEAL)



Isabelle BARAUD-SERFATY

Fondatrice d'Ibicity, agence de conseil et expertise en économie urbaine



Hélène PESKINE

Secrétaire permanente du Plan urbanisme construction architecture (PUCA)

10h45 - 12h30 : Présentation des premières orientations de France urbaine en vue de l'élaboration d'une plateforme de propositions à destination des futurs candidats à l'Election présidentielle de 2022

Nathalie Appéré, Maire de Rennes, Présidente de Rennes Métropole, et Martine Vassal, Présidente d'Aix-Marseille-Provence Métropole et du département des Bouches-du-Rhône, se sont vues confier par le Conseil d'administration de France urbaine la conduite d'une série de travaux collectifs visant à dégager la vision et les propositions qui pourraient être défendus par France urbaine à l'occasion de la campagne présidentielle de 2022.

L'ambition d'une nouvelle méthode

La particularité de ces travaux tient à la volonté des élus de France urbaine de privilégier une approche centrée autour des habitants et des usages pour envisager des pistes d'évolution institutionnelle éventuelles. Trop souvent, la notion de compétences préempte le débat et enferme la réflexion dans une logique de jeu d'acteurs dont les usagers sont finalement exclus.

Cette séquence permet une restitution des réflexions produites lors de ces groupes de travail et leur illustration par de premières propositions concrètes. A ce titre, les Journées Nationales de France urbaine constitueront une première étape dans l'élaboration de la plateforme présidentielle. A l'issue de l'événement, l'ensemble des commissions de France urbaine seront invitées à réfléchir à des propositions complémentaires sur la base des grands principes identifiés par le groupe « décentralisation » et partagés à Nantes.

Les intervenants :



Nathalie APPÉRÉ

Maire de Rennes, présidente de Rennes Métropole, Secrétaire générale de France urbaine et co-présidente de la commission « Décentralisation » de France urbaine



Martine VASSAL

Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence, présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, co-présidente de la commission « Décentralisation » de France urbaine



Grégory DOUCET

Maire de Lyon, co-président de la commission « Santé » de France urbaine



Frédéric LETURQUE

Maire d'Arras, président de la communauté urbaine d'Arras, Vice-président de France urbaine, co-président de la commission « Politique de la ville et cohésion sociale » de France urbaine



Michel BISSON

Président de la communauté d'agglomération Grand Paris Sud, co-président de la commission « Politique de la ville et cohésion sociale » de France urbaine

12h30 - 13h00 : Discours de clôture



Jean-Luc MOUDENC

1^{er} Vice-président de France urbaine, Maire de Toulouse
Président de Toulouse Métropole



Johanna ROLLAND

Présidente de France urbaine, Maire de Nantes
Présidente de Nantes Métropole



Jean CASTEX

Premier ministre

13h00 – 13h30 : Conférence de presse de clôture

Accréditation obligatoire en amont

Contact :

Benoît CORMIER

Responsable de la communication et de la presse

b.cormier@franceurbaine.org

06 40 86 45 38



Johanna ROLLAND

Présidente de France urbaine, Maire de Nantes, présidente de Nantes Métropole

PARIS 2024 : FRANCE URBAINE ET LE COMITÉ D'ORGANISATION DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DEVIENNENT PARTENAIRES



Jeudi 9 septembre 2021

De 12h à 12h30



Accréditation obligatoire en amont

Contact :

Benoît CORMIER, Responsable de la communication et de la presse :

b.cormier@franceurbaine.org

06 40 86 45 38

La présidente de France urbaine, Johanna Rolland, Maire de Nantes et présidente de Nantes Métropole et le président du comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 (COJOP), Tony Estanguet, vont signer une convention de labellisation « Terres de Jeux » le 9 septembre 2021, en marge de la 4e édition des Journées Nationales de France urbaine.

Dans le cadre de la nouvelle gouvernance du sport en France, les métropoles, agglomérations et grandes villes jouent un rôle incontournable. Cette reconnaissance s'est notamment traduite par la nomination de France urbaine comme « membre fondateur » de l'Agence nationale du sport (ANS), créée en 2019.

La signature de la convention de partenariat entre France urbaine et le COJOP vient concrétiser une collaboration de confiance et d'engagement. France urbaine, dont trois quarts de ses collectivités membres sont labellisées « Terres de Jeux » et « Centres de préparation aux Jeux », est un interlocuteur privilégié pour le Comité d'organisation, au regard :

- **du concours financier majeur des territoires urbains au service public sportif** : les dépenses des communes, intercommunalités et métropoles dans le sport sont de l'ordre de 7 milliards d'euros par an, soit 95% des dépenses de l'ensemble des collectivités territoriales ;
- **des axes de réflexions et d'actions communs** : la valorisation et le développement du sport amateur et professionnel, de la pratique physique et sportive en ville, du sport féminin, du sport-santé, de la dimension environnementale des événements et équipements sportifs ou encore de la promotion du sport comme vecteur de coopérations territoriales.

Afin de souligner l'engagement des collectivités dans l'organisation des Jeux à venir, le drapeau de Paris 2024 sera hissé au fronton de l'Hôtel de Ville de Nantes, le 9 septembre à 19 heures, en présence de la Maire Johanna Rolland, du président du Comité d'organisation Tony Estanguet, de maires et présidents de collectivités hôtes membres de France urbaine, d'athlètes et des acteurs du monde sportif nantais. Nantes est ainsi la première ville à accueillir, en-dehors de l'espace francilien, le drapeau olympique.

Les personnalités présentes :



Johanna ROLLAND

Présidente de France urbaine, Maire de Nantes, présidente de Nantes Métropole



Tony ESTANGUET

Président du comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024

LES CONTACTS UTILES ET INFORMATIONS PRATIQUES

Accréditation obligatoire

- ❖ jusqu'au 8 septembre 2021, par le formulaire d'accréditation reçu par mail ou directement par mail à b.cormier@franceurbaine.org
- ❖ les 9 et 10 septembre 2021 : à l'accueil presse, situé dans le hall de la Cité des Congrès

Contacts presse

Benoît CORMIER

Responsable de la communication et de la presse de France urbaine

b.cormier@franceurbaine.org

06 40 86 45 38

Laurence GUIMARD

Cheffe du service de presse de la Ville de Nantes et de Nantes Métropole

laurence.guimard@mairie-nantes.fr

06 83 50 10 83

Accès

- ❖ Entrée principale de la Cité Internationale des Congrès
- ❖ Se présenter à l'accueil « presse » dans le hall d'entrée

Horaires d'accès à la Cité des Congrès

De 09h00 à 18h00

Conditions sanitaires

Par respect des règles sanitaires en vigueur, le Pass sanitaire ou un justificatif prouvant un test PCR négatif de moins de 72 heures vous sera impérativement demandé à l'entrée. L'un de ces documents sera obligatoire pour participer à l'événement. Un bracelet attestant que le Pass sanitaire a déjà été contrôlé sera fourni à chaque participant.

Le port du masque est obligatoire dans la Cité Internationale des Congrès.

Venir à Nantes



Par le TGV

- de 2h de Paris
- 21 TGV quotidiens Nantes/Paris
- La gare TGV est située en plein cœur de ville, face à La Cité des Congrès
- À 3h de l'aéroport de Paris Roissy Charles-de-Gaulle avec 4 TGV quotidiens
- TGV directs pour : Lille, Lyon, Marseille, Paris, Strasbourg...
- Nantes / Bruxelles : 1 aller/retour direct quotidien en semaine



Par la route

- La métropole est desservie par un réseau routier permettant de relier :
 - à l'Est : Paris par l'autoroute A11
 - au Sud : Bordeaux et Toulouse par l'autoroute A83
 - à l'Ouest : Brest par la N165 / E60
 - au Nord : Rennes par la N137



Par avion

- 100 destinations nationales et internationales desservies par vol direct
- À 1h de vol depuis Paris et Londres
- Rotations quotidiennes avec l'aéroport de Paris Roissy Charles-de-Gaulle
- 4 rotations quotidiennes avec l'aéroport de Paris-Orly
- Toutes les métropoles européennes à moins de 2h de vol
- À 20 minutes de La Cité par la navette aéroport (départ toutes les 30 minutes)

Venir à la Cité Internationale des Congrès



En taxi

- Compagnies et stations de taxis matérialisées en différents lieux :
- Station Commerce (Allée Brancas)
- Station Gare Sud S.N.C.F



En tramway

- Ligne 1 – arrêt « Duchesse Anne Château des Ducs de Bretagne », à une station de la gare TGV (sortie Nord)



En busway

- Ligne 4 - arrêt « Cité Internationale des Congrès », au pied de La Cité des Congrès de Nantes



En navette depuis l'aéroport

- Navette aéroport directe (départ toutes les 20 minutes)



En voiture Marguerite

- Voitures en libre-service réparties sur 20 stations, dont une près de la Cité des Congrès de Nantes

Parkings à proximité :

- Cité des Congrès (capacité : 445 places)
- Cathédrale (capacité : 380 places)
- Gare Nord (capacité : 562 places)
- Gare Sud 1 (capacité : 380 places)
- Gare Sud 3 (capacité : 458 places)
- Gare Sud 4 (capacité : 350 places)
- Château (capacité : 104 places)

FRANCE URBAINE, UNE ASSOCIATION AU SERVICE DE L'ALLIANCE DES TERRITOIRES



Présidée depuis le 24 septembre 2020 par Johanna Rolland, Maire de Nantes et présidente de Nantes Métropole, France urbaine est l'association de référence des métropoles, communautés urbaines, communautés d'agglomération et grandes villes. C'est une association de collectivités qui incarne la diversité urbaine et promeut l'alliance des territoires.

Portée par des élus de toutes tendances politiques, l'association est composée de 106 membres. Elle représente 2000 communes de toutes tailles dans lesquelles résident près de 30 millions de Français.

L'association porte une vision politique et technique au service de ses adhérents et des citoyens en engageant un dialogue permanent avec l'ensemble des acteurs de la société aux niveaux local, national, européen et international. Elle éclaire la décision publique sur les principaux sujets qui concernent les territoires urbains et la décentralisation.

Au cœur de l'organisation territoriale

France urbaine travaille au quotidien avec un grand nombre d'associations d'élus thématiques ou organisations représentatives, notamment au sein du pôle Joubert, lieu où plusieurs associations nationales d'élus partagent leurs expertises au service de l'action publique locale.

Elle participe aussi activement aux travaux de réseaux thématiques dont elle est souvent le promoteur, et tisse de nombreux liens avec les milieux économiques et institutionnels afin de promouvoir la dimension urbaine.

L'association engage un dialogue permanent avec l'ensemble des niveaux de collectivités locales, à travers notamment des commissions d'élus et des groupes de travail, lieux d'échanges politiques et techniques.

Notre gouvernance

Présidente



Johanna ROLLAND

Maire de Nantes, présidente de Nantes Métropole

1er Vice-président



Jean-Luc MOUDENC

Maire de Toulouse, président de Toulouse Métropole

2e Vice-président



Éric PIOLLE

Maire de Grenoble

Secrétaire générale



Nathalie APPÉRE

Maire de Rennes, présidente de Rennes Métropole

Trésorier



Joël BRUNEAU

Maire de Caen, président de la communauté urbaine de Caen la mer

Vice-président(e)s

- **Benoît ARRIVÉ**, Maire de Cherbourg-en-Cotentin
- **Christophe BÉCHU**, Maire d'Angers, président d'Angers Loire Métropole
- **Michel BISSON**, Président de la communauté d'agglomération Grand Paris Sud
- **François DE MAZIÈRES**, Maire de Versailles, président de la communauté d'agglomération Versailles Grand Parc
- **Christian ESTROSI**, Maire de Nice, président de la Métropole Nice Côte d'Azur
- **Anne HIDALGO**, Maire de Paris
- **Jean-Paul JEANDON**, Président de la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise
- **Mathieu KLEIN**, Maire de Nancy, président de la Métropole du Grand Nancy
- **Frédéric LETURQUE**, Président de la Communauté urbaine d'Arras
- **Georges MOTHRON**, Maire d'Argenteuil
- **Patrick OLLIER**, Président de la Métropole du Grand Paris
- **Arnaud ROBINET**, Maire de Reims
- **Anne VIGNOT**, Maire de Besançon, présidente de Grand Besançon Métropole

Nos commissions

Commission « Alliance des territoires »

- Co-présidents : Frédérique Bonnard Le Floc'h, Vice-présidente de Brest Métropole et Louis Nègre, Président délégué de la Métropole Nice Côte d'Azur

Commission « Aménagement urbain, logement et habitat indigne »

- Co-présidents : Catherine Vautrin, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims et Mathieu Hanotin, Maire de Saint-Denis, président de Plaine Commune

Commission « Culture »

- Co-présidents : Olivier Bianchi, Maire de Clermont-Ferrand, président de Clermont Auvergne Métropole et François de Mazières, Maire de Versailles

Commission « Dialogue citoyen »

- Co-présidents : en cours de nomination

Commission « Economie circulaire et ESS »

- Co-présidents : Emeline Baume, Vice-présidente de la Métropole de Lyon, et Frédéric Minard, Adjoint au Maire de Roubaix et Conseiller métropolitain de la Métropole Européenne de Lille

Commission « Economie des Territoires »

- Co-présidents : Michèle Lutz, Maire de Mulhouse et Anne Vignot, Maire de Besançon, présidente de la Communauté urbaine Grand Besançon Métropole

Commission « Education, jeunesse et petite enfance »

- Co-présidents : Amandine François-Goguillon, Adjointe au Maire de Caen et Pierre Huguet, Adjoint au Maire de Marseille

Commission « Europe »

- Co-présidentes : Magali Altounian, Adjointe au Maire de Nice, et Jeanne Barseghian, Maire de Strasbourg, 1ère Vice-présidente de l'Eurométropole de Strasbourg

Commission « Finances et fiscalité »

- Co-présidents : François Rebsamen, Maire de Dijon, président de Dijon Métropole et Arnaud Robinet, Maire de Reims

Commission « Fonction publique territoriale »

- Co-présidents : Fabrice Loher, Président de la Communauté d'agglomération de Lorient et Emmanuelle Rousset, Adjointe au Maire de Rennes, Vice-présidente de Rennes Métropole

Commission « Numérique et innovation »

- Co-présidents : Bertrand Serp, Adjoint au Maire de Toulouse, Vice-président de Toulouse Métropole et Francky Trichet, Adjoint au Maire de Nantes, Vice-président de Nantes Métropole

Commission « Outre-Mer »

- Co-présidents : Ericka Bareigts, Maire de Saint-Denis de La Réunion, Maurice Gironcel, Président de la Communauté intercommunale du Nord de La Réunion, Eric Jalton, Président de la Communauté d'agglomération Cap Excellence, Didier Laguerre, Maire de Fort-de-France et Serge Smock, Président de la Communauté d'agglomération Centre Littoral Guyane

Commission « Politique de la ville et cohésion sociale »

- Michel Bisson, Président de la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud et Frédéric Leturque, président de la Communauté urbaine d'Arras

Commission « Santé »

- Co-présidents : Grégory Doucet, Maire de Lyon, et Emile-Roger Lombertie, Maire de Limoges

Commission « Sécurité et tranquillité publique »

- Co-présidents : David Marti, Président de la Communauté urbaine du Creusot-Montceau et Gaël Perdriau, Maire de Saint-Etienne, président de Saint-Etienne Métropole

Commission « Solidarités, lutte contre les inégalités et la pauvreté »

- Co-présidents : Mathieu Klein, Maire de Nancy, président de la Métropole du Grand Nancy et Florence Thibaudeau-Rainot, Adjointe au Maire du Havre.

Commission « Sport »

- Co-présidents : Roselyne Bienvenu, Adjointe au maire d'Angers, vice-présidente d'Angers Loire Métropole

Commission « Stratégies alimentaires territoriales »

- Co-présidents : Georges Mothron, Maire d'Argenteuil et Audrey Pulvar, Adjointe à la Maire de Paris

Commission « Tourisme »

- Co-présidents : Jean-Luc Bohl, Vice-président de Metz Métropole et Cécile Helle, Maire d'Avignon

Commission « Transition écologique »

- Co-présidents : Nicolas Mayer-Rossignol, Maire de Rouen et Président de la Métropole Rouen Normandie et Jean-Luc Moudenc, Maire de Toulouse et Président de Toulouse Métropole

Commission « Transports et mobilités »

- Co-présidents : Michaël Delafosse, Maire de Montpellier, président de Montpellier Méditerranée Métropole et François Grosdidier, Maire de Metz, président de Metz Métropole

Nos partenaires



Nos études et publications



En 2021

- *Guide aux collectivités : mettre en œuvre une démarche territoriale d'économie circulaire dans les villes, agglomérations, métropoles*
- *L'action internationale des villes : enjeux et perspectives pour les mandats 2020-2026*
- *Méthodologie de mise en œuvre des obligations de l'article 58 de la loi AGEC dans les marchés publics*
- *Baromètre de la maturité numérique des métropoles, agglomérations et grandes villes françaises 2021*
- *Contribution pour une sortie de crise culturelle*
- *Contribution sur « l'aller-vers » la vaccination des personnes âgées*
- *Manifeste pour des territoires numériques responsables*
- *Sport dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville : Etat des lieux et recommandations*
- *Pacte pour l'inclusion urbaine et républicaine*
- *Coopérations entre métropoles et territoires environnants : quels facteurs de réussite ?*
- *Quartiers populaires et politiques de mobilités : enjeux et retours d'expériences locales*

En 2020

- *La gouvernance des métropoles et des régions urbaines - Des réformes institutionnelles aux coopérations territoriales*
- *Contribution de France urbaine à la Convention Citoyenne pour le Climat*
- *B.a.-ba de l'Enseignement supérieur et de la recherche*
- *Guide "Attributions de logement sociaux"*
- *Enquête "La gouvernance politique des métropoles et communautés urbaines"*
- *Guide « Aujourd'hui Mon Territoire »*
- *Pacte national pour la relance de la construction durable*
- *« ImPACTons ! » Contribution de France urbaine au débat public portant sur l'avenir de la politique agricole commune européenne*
- *5ème édition de « Territoires urbains - Portrait financier »*
- *Quel est l'impact de la fiscalité économique locale sur l'attractivité des territoires et sur les choix d'implantation des entreprises ?*

- *Synthèse des travaux du bloc local pour l'Enseignement supérieur et la recherche 2017-2020*
- *Métropoles viables, vivables, vivantes : Réinventer la Ville Après la crise, quels leviers pour transformer les métropoles françaises en « Future cities » emblématiques ?*
- *Le sport dans les grandes villes, agglomérations et métropoles : un investissement d'avenir au service de l'Alliance des territoires*
- *Villes et alimentation en période pandémie – Expériences françaises*
- *Les villes face à la précarité alimentaire - Expériences françaises*

En 2019

- *Bref : Villes et campagnes coopèrent*
- *Intercommunalités : gouvernance, proximité, efficacité*
- *Villes, numérique et innovation sociale : expériences françaises*
- *Panorama énergétique des territoires urbains expériences françaises*
- *Etude sur la participation citoyenne à l'échelle des grandes villes, grandes intercommunalités et métropoles*
- *Contribution pour une stratégie territoriale de santé*
- *Synthèse de la 3e édition des Rencontres finances publiques*
- *Quel rôle pour l'Enseignement supérieur dans le programme "Action Cœur de Ville" ?*
- *Pour une nouvelle organisation territoriale du sport*
- *4ème édition de l'étude annuelle « Territoires urbains – Portrait financier »*
- *Contribution de France urbaine au Grand Débat National*
- *OBSERV'AGGLO Les grandes agglomérations françaises en 70 indicateurs*
- *Les coopérations interterritoriales - Zoom sur les coopérations entre les métropoles et les territoires environnants*
- *Villes, agriculture et alimentation : expériences françaises*

En 2018

- *Réduction de loyer de solidarité, un an après*
- *Contractualisation financière : premier bilan et priorités d'amélioration*
- *Réussir la généralisation de l'éducation artistique et culturelle*
- *Politiques locales de l'habitat : les expériences rennaise et nancéenne*
- *3ème édition de l'étude annuelle « Territoires urbains – Portrait financier »*
- *Les enjeux territoriaux de l'Enseignement supérieur et de la recherche*

En 2017

- *2ème édition de l'étude annuelle « Territoires urbains – Portrait financier »*
- *Métroscope : 50 indicateurs clés pour les métropoles françaises*

En 2016

- *Les villes intelligentes : expériences françaises - 2ème édition*
- *Abécédaire des finances publiques locales du bloc communal*
- *1ère édition de l'étude annuelle « Territoires urbains – Portrait financier »*

Retrouvez toute l'actualité de France urbaine sur

www.franceurbaine.org

Inscrivez-vous à la newsletter

[France urbaine HEBDO](#)



Suivez-nous sur

